

Bretagne, Finistère
Brest
Place de la porte de la Brasserie
rue du Moulin à poudre

Mur crénelé, rue du Moulin à poudre (Brest)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29002199
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : fortification d'agglomération, mur défensif
Appellation : Porte de l'Etang, Porte de la Brasserie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales :

Historique

Derrière l'actuelle porte de la Brasserie se trouvait le magasin aux mâts et l'anse du Moulin à poudre.
Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle
Période(s) secondaire(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1776 (daté par source, daté par travaux historiques), 1777 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre-Jean de Caux de Blacquetot (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Louis XVI (personnage célèbre, commanditaire, attribution par travaux historiques), Charles Claude Andrault de Maulévrier, marquis de Langeron (personnage célèbre, attribution par travaux historiques)

Description

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre de taille ; moyen appareil ; moellon
Matériau(x) de couverture : terre en couverture, pierre en couverture, granite en couverture
Plan : système bastionné
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée
Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, vestiges, mauvais état

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler, à étudier
Statut de la propriété : propriété privée, propriété de la commune

Références documentaires

Documents figurés

- **Photographie**

Fi. Documents Figurés. 2 Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 2e quart 20e siècle, septembre 1944 (bataille de Brest).

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi05167

Bibliographie

- **"Les travaux de fortification de Brest à la fin du 18e siècle, 1776-1784" [1996]**

BESSELIEVRE, Jean-Yves. **"Les travaux de fortification de Brest à la fin du XVIIIe siècle, 1776-1784".**

Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de Fanch Roudaut, Brest, 1996.

Annexe 1

Ouvrages extérieurs de Brest. Mémoire sur l'ouvrage couronné du Bouguen. Article 1 du règlement du Roi du 31 décembre 1776 par De Caux, 1er mai 1785

"Pour peu que l'on examine avec attention le plan de la ville de Brest, on reconnaîtra l'indispensable nécessité qu'il y avait d'occuper les hauteurs du Bouguen et du Menès : on verra ensuite que l'ouvrage qu'on y a construit :

1. remédie aux défauts de l'ancienne fortification en occupant des points qui dominent l'intérieur de la ville et qui enfilent le port dans une grande partie de sa longueur ;
2. qu'il renferme conjointement avec l'ouvrage à corne de Quéliverzan la partie de la rivière de la Penfeld nouvellement approfondie pour la continuation du port ;
3. qu'il procure intérieurement un espace de terrain considérable qui pourra par la suite faire un agrandissement très avantageux à la ville, et qui fournit dès à présent des emplacements pour les établissements de la Marine ;
4. qu'enfin, en supposant la carrière du Pape occupée ainsi qu'il est projeté, il établit l'équilibre nécessaire dans tout le contour de la place.

Nous avons dit dans le Mémoire Général sur l'établissement des ouvrages que l'ensemble des projets sur Brest dont nous avons rendu compte et dont l'ouvrage du Bouguen fait partie était dû aux travaux de **Monsieur Filley** : nous renvoyons donc aux savants mémoires envoyés en Cour en 1764 par cet officier général pour faire connaître tous les avantages particuliers de l'ouvrage dont nous traitons présentement et pour répondre aux objections qu'on a pu faire sur son établissement : c'était sur cet emplacement que ce savant ingénieur avait proposé l'application de son nouveau système de fortification, qu'il avait nommé **la Mézalectre** ; le terrain, ainsi qu'il le dit lui-même, lui ayant paru se prêter de la manière la plus avantageuse à ce nouveau genre de fortification.

Quoique la Cour en 1764 eût approuvé tous les projets de Monsieur Filley sur Brest, elle s'était cependant réservée de se prononcer sur l'exécution de la Mézalectre au moment où cet ouvrage devait être entrepris ; c'est après cette décision qu'en 1776, **Monsieur Dajot**, alors directeur de la Province, reçut ordre de substituer à la Mézalectre de Monsieur les fronts bastionnés du système de **Monsieur de Vauban** rectifiés par **Monsieur de Cormontaigne**.

Monsieur Dajot et les Officiers du Corps Royal du Génie à ses ordres à Brest s'étant occupés sur le champ de l'exécution des ordres de la Cour, les nouveaux projets du Bouguen en fronts bastionnés étaient déjà fermés, l'ouvrage même tracé sur le terrain, lorsque **Monsieur le Marquis de Langeron** à la fin de 1776 fit se prononcer sa Majesté par un règlement du 21 décembre sur le nouveau plan qu'il avait proposé pour la défense de la ville de Brest.

Suivant ce nouveau plan, l'ouvrage à faire sur les hauteurs du Bouguen, qui forme le 1er article du règlement, n'était considéré que comme une simple fermeture, et en conséquence, il n'y était prescrit que la continuation des redans qui avaient déjà été commencés en octobre 1776.

Chargés en 1777 de l'exécution des nouvelles fortifications ordonnées par ce règlement pour la défense de Brest, nous crûmes devoir faire quelques représentations au sujet de la disposition de ce point : sans sortir des intentions de la Cour, nous pensâmes qu'il serait beaucoup plus avantageux d'employer, ainsi qu'il avait été premièrement projeté, une enceinte bastionnée au lieu de celle en redans, qui était désignée ; la très petite augmentation de dépenses que ce premier tracé produit par une étendue un peu plus grande de revêtement, étant plus que compensée par les avantages que procurent la direction plus avantageuse des feux et la propriété de n'avoir aucun angle mort. Dans le mémoire que nous eûmes l'honneur d'adresser à ce sujet à Monsieur le Comte de Saint-Germain, nous fîmes remarquer que cet ouvrage paraissait d'autant plus mériter un degré de force convenable, qu'il pourrait un jour servir de corps de place et former conjointement avec les ouvrages de Quéliverzan et de la carrière du Pape la principale enceinte de la ville. Monsieur le Comte de Saint-Germain ayant approuvé nos représentations et les ayant fait agréer de sa Majesté, le tracé

du Bouguen a été de nouveau rétabli, ainsi qu'il avait été projeté par Monsieur Dajot, en fronts bastionnés en y faisant seulement quelques changements, que les circonstances et l'économie ont exigés et dont nous parlerons plus en détail en rendant compte de ces ouvrages.

L'ouvrage du Bouguen tel qu'il est exécuté de même que celui projeté par Monsieur Filley appuie sa droite au vallon du Moulin à Poudre environ 60 toises en avant de la Brasserie où il se lie avec celui qui par la suite doit être construit sur la Carrière du Pape, et sa gauche à la Rivière de Penfeld, un peu en avant de l'ouvrage à corne de Quéliverzan, en sorte que ces trois ouvrages par leur position et leur tracé doivent être regardés comme absolument dépendants les uns des autres.

Celui du Bouguen, qui est au milieu des deux autres, couronne les hauteurs de ce nom sur un développement d'environ 750 toises : ce développement compose quatre fronts entiers, qui forment cinq bastions désignés ainsi qu'on peut le voir sur le plan, par les cotes (191) (195) (198) (202) (204). Les saillants de chacun de ces bastions occupent les mêmes points que Monsieur Filley avait choisis dans le tracé de sa Mézalectre.

Le front 191, 195 de la gauche a 150 toises de côté extérieur, il est tout à fait irrégulier dans son tracé, la face droite du bastion (191) faisant seulement un angle de 120 degrés avec la courtine, et sa face gauche étant dirigée sur l'angle d'épaule du bastion (215) de l'ouvrage de Quéliverzan dont elle tire sa défense. Cette face de 62 toises de longueur est pendante de 75 pieds vers la rivière, elle est terminée par une poterne dont la galerie communique à deux corps de garde de soldats, un corps de garde d'officiers et un petit magasin à poudre. On a pratiqué au pied de ces souterrains un épi en maçonnerie qui s'avance assez dans la rivière pour qu'à la basse mer on ne puisse contourner cette face de bastion et par là entrer dans le port. Cet épi correspond à celui de Quéliverzan : on a placé à la tête de gros organes pour y amarrer la chaîne qui doit faire la fermeture du port à l'arrière garde lorsque la rivière sera entièrement approfondie jusqu'à cet endroit.

La face droite de ce bastion (191) étant totalement prise à revers par l'intérieur de Quéliverzan et par les hauteurs qui sont en avant, on a élevé parallèlement à cette face une grande traverse en parados sur laquelle on pourrait établir une batterie pour la défense de Quéliverzan si cet ouvrage était attaqué.

Il se trouve en avant du saillant de ce bastion un petit vallon, qui a obligé d'y pratiquer des glacis fort raides, les préférant aux glacis coupés, vu qu'au moins ils sont dans toute leur longueur soumis aux feux des chemins couverts. S'ils ne peuvent l'être à ceux du corps de place : celui de la face droite est au contraire presque de revers à cause de la grande chute du terrain.

Monsieur Filley avait placé sur ce front une demi-lune, qui y produisait le meilleur effet, mais l'objet de la Cour étant de réduire cet ouvrage à la moindre dépense possible, on a cru pouvoir la supprimer d'autant qu'il n'y a nulle apparence qu'un ennemi, qui voudrait faire le siège de l'ouvrage du Bouguen, l'entreprît par cette partie à cause du rentrant des bastions (191) (195).

La position irrégulière de ce front est nécessitée par son objet. L'angle flanqué du bastion (191) a été porté en avant pour que ce bastion puisse couvrir le prolongement du port de la hauteur de Kergouet, qui est vis à vis à l'égard de la pente, elle suit celle du terrain sur lequel ce front est assis.

Le front 195, 198 est autant régulier que le premier que nous venons de décrire est irrégulier dans son tracé. Le côté extérieur est de 180 toises, sa perpendiculaire du sixième, les faces des bastions du tiers, et les lignes de défense vont rendre à l'angle intérieur du parapet : sur le milieu de la courtine, il y a une poterne couverte d'un masque en terre ; le terrain sur lequel ce front est assis est le plus élevé du développement et presque de niveau : il offrait en avant un superbe emplacement pour une demi-lune ; mais les mêmes raisons d'économie ont empêché de la proposer ; on y a formé une grande place d'armes.

Comme la face droite du bastion (195) était entièrement vue à revers des hauteurs, qui sont en avant de Quéliverzan et d'écharpe de celle de la Cavale Blanche, on n'a élevé une traverse parallèlement à cette face qu'au flanc, pour les couvrir des feux de ces hauteurs. Cette traverse ainsi que celle du bastion (190) pourraient encore servir à l'établissement d'une batterie pour la protection et la défense de Quéliverzan.

Le front 198, 202 est des mêmes proportions que celui 195, 198 : il prend environ de 10 pieds vers le bastions 198 et est traversé dans son milieu par la naissance du vallon dit de Chamelin [Chammélin]. C'est sur le milieu de ce front qu'on a pratiqué la porte d'entrée de l'enceinte.

Malgré la grande économie qu'on a eue toujours en vue dans le projet de cet ouvrage, on a regardé comme absolument indispensable de placer une demi-lune sur ce front : il fallait couvrir la porte, et de plus boucher la trouée du vallon.

Cette demi-lune produit le meilleur effet, outre les avantages dont nous venons de parler. Sa face droite, par son relief, lit dans les fonds de la Rhédic et la face gauche prendrait à revers les attaques que l'on pourrait diriger sur le plateau de Kervingsui [Kervingsuy].

Le bastion 198 est appelé bastion d'Artois, ce Prince étant venu visiter cet ouvrage au moment où l'on travaillait à sa fortification. On a élevé dans le bastion 202 une traverse en capitale pour défiler la partie gauche des hauteurs en avant de la Carrière du Pape.

Le front 202, 204 n'a que 140 toises de côté extérieur ; l'angle flanqué du bastion 204 occupe le point le plus élevé ; sa face droite est rampante sur la chute du terrain qui va rendre au fond du vallon du Moulin à Poudre : une partie de 20 toises est terrassée et soutenue sur une pente de 2 pouces, 1 ligne par toise. Le mur de revêtement du reste de la face, ainsi que celui du flanc, est simplement couronné d'un mur crénelé, pratiqué en différents ressauts, la pente

étant précipitée et les défenses ne pouvant être que de mousqueterie pour voir sur les revers opposés du vallon. On a commencé une amorce de la courtine, qui doit traverser ce vallon et aller se lier à l'ouvrage de la Carrière du Pape. Sous le terre-plein de cette amorce, on a construit un corps de garde voûté et pour fermer l'ouvrage de ce côté, on a élevé un mur de clôture qui part de ce corps de garde et va rejoindre celui de l'enceinte du port dans lequel on a ménagé une porte de sortie.

On a placé dans la gorge du bastion 204 et sur le sommet de la hauteur une grande traverse en terre qui a deux objets : dans l'ensemble du projet, elle forme une batterie pour la protection de l'ouvrage à corne de la Carrière du Pape, ainsi que ce dit ouvrage en doit contenir une pour battre pareillement en avant des fronts de la droite du Bouguen. Cette traverse, en outre, couvre par son relief une partie de l'intérieur de cet ouvrage et des contours de la fortification des hauteurs qui sont sur la droite du vallon du Moulin à Poudre. Au reste, l'effet de ces traverses pourrait encore être beaucoup augmenté par une plantation d'arbres sur leur sommité.

Dans le profil moyen de cet ouvrage, on n'a donné que 20 pieds de hauteur à l'escarpe, tant pour diminuer la dépense des revêtements que parce que la balance des déblais et des remblais n'a permis de creuser le fossé que de 12 pieds au dessous du plan de site, en sorte que les contrescarpes ne se trouvent avoir que 12 pieds de hauteur ; mais on a surmonté le revêtement d'un terrassement d'environ 14 pieds au dessus du cordon. Le talus extérieur de ce terrassement [est] gazonné sur l'angle de 45 degrés, ce qui donne au sommet du parapet du corps de place presque partout 14 pieds de commandement sur la crête du chemin couvert, commandement qui était nécessaire pour qu'il pût plonger les glacis que l'on a été obligé de tenir fort raides dans la plus grande partie de leur développement pour les raccorder avec les fonds qui sont en avant. Ce grand terrassement procure encore l'avantage de cacher toute la maçonnerie qui, par ce moyen, ne pourrait jamais être endommagée que par des batteries placées sur la crête du chemin couvert.

En général, le défilement de cet ouvrage a été autant étudié qu'il est possible ; malgré cela, le terrain qui l'entoure est si irrégulier qu'il y a bien des parties où l'on n'a pu s'empêcher d'être vu à revers de quelques points mais qui sont fort éloignés et, d'ailleurs, on peut faire remarquer que ce défaut apparent sera en grande partie corrigé lorsque l'intérieur du Bouguen sera bâti ou qu'on y aura fait des plantations.

Sur le milieu de chaque courtine, on a pratiqué une poterne couverte par un masque en terre.

Les plans détaillés, ainsi que les profils de cet ouvrage, donnent les détails particuliers tant du tracé que de la construction : on a bordé intérieurement d'une teinte bleue, comme on l'a fait aux plans des autres ouvrages du camp retranché, tout le terrain qui appartient au Roi ; chacun des angles est éloigné par une borne numérotée, ainsi qu'elle est marquée sur le plan.

De l'ouvrage de Quéliverzan et de la Carrière du Pape

Nous avons dit que les ouvrages de Quéliverzan, du Bouguen et de la Carrière du Pape étaient intimement liés dans leur défense respective ; nous ajouterons que l'un sans l'autre ne peut subsister : c'est une vérité sur laquelle tous les Officiers du Corps de Génie qui ont traité de la défense de Brest, ont été d'accord, et qui est prouvée par la description que nous venons de donner de l'ouvrage du Bouguen. A présent qu'il est terminé, on doit regarder comme indispensable, si l'on veut que le système de défense de la ville de Brest soit à sa perfection, d'achever l'ouvrage à corne de Quéliverzan et de construire celui projeté sur la Carrière du Pape.

De Quéliverzan

L'ouvrage à corne de Quéliverzan est très avancé ; il aurait même été entièrement fini en 1776 si son travail n'avait été suspendu pour s'occuper de la construction des forts extérieurs. Avec très peu de dépenses, il peut être terminé et mis en état de remplir son objet.

De la Carrière du Pape

L'ouvrage à construire sur la Carrière du Pape ainsi que celui de Quéliverzan avait été projeté par Monsieur Filley et par Monsieur Dajot et nous en avions nous même rappelé l'objet dans nos premiers mémoires sur l'établissement du Bouguen ; cependant la construction n'en a jamais été ordonnée. La nécessité de cette pièce était même restée indécise jusqu'au passage à Brest de Monsieur le Prince de Montbarrey en 1779.

Ce ministre dans la visite qu'il fit de l'ouvrage du Bouguen fut si frappé de la position de cette hauteur de la Carrière du Pape par rapport à la ville et au nouvel ouvrage qu'on construisait, qu'il se fit sur le champ rapporter les différents projets, qui avaient été formés pour l'occuper, et, par sa lettre du 20 juillet 1779, il nous donna ordre d'en faire le tracé et de lui envoyer les plans.

C'est en conséquence de ces ordres que nous avons rédigé le projet de cet ouvrage tel qu'on le voit lavé en jaune sur le plan du Bouguen et qu'il a été envoyé en Cour. Dans le mémoire qui accompagnait ce plan, nous avons fait remarquer que l'ouvrage de la Carrière du Pape était non seulement nécessaire pour la protection de celui du Bouguen mais qu'il avait encore plusieurs objets très intéressants qui lui étaient particuliers, savoir :

1. d'achever l'enceinte du nouvel agrandissement du Port. Dans l'état actuel, quoique l'ouvrage couronné du Bouguen soit entièrement construit, tout le bâtiment de la Brasserie ainsi que les hangars au bois qui bordent ce vallon sont encore totalement à découvert et par conséquent exposés à être incendiés par des gens mal intentionnés sans qu'ils puissent avoir rien à craindre, pouvant s'éloigner avant qu'on se soit aperçu de leur entreprise.

2. Un deuxième objet de cette enceinte de la Carrière du Pape est de renfermer dans les fortifications la plus grande partie des sources qui fournissent aux fontaines de la ville et du port.

3. Enfin, un troisième objet, non moins avantageux, est de procurer un agrandissement le mieux disposé pour l'établissement de tous les bâtiments soit civils ou militaires tant de terre que de la marine, le terrain étant dans la partie la plus saine de la ville, et de plus, pouvant y communiquer directement en ouvrant une porte en face de la rue de l'Hôpital dans la courtine entre les bastions 29 et 32, ainsi qu'on le voit marqué au plan et qu'il en a été adressé un projet particulier en Cour en date du 12 septembre 1777.

L'ouvrage proposé pour occuper la hauteur de la carrière du Pape est un ouvrage à corne. Monsieur Filley et Monsieur Dajot n'avaient donné au front que 120 toises ; nous avons proposé de le porter à 150 afin qu'il fût susceptible de recevoir en avant une demi-lune ce qui deviendrait absolument nécessaire si l'on voulait par la suite supprimer l'enceinte intérieure de la ville : ces différents avantages sont discutés dans le projet qui en a été adressé à Monsieur le Prince de Montbarrey.

Nous n'en parlons que pour faire voir que l'enceinte de la Carrière du Pape fait partie du plan général de la fortification de Brest et que c'est dans l'hypothèse de sa construction qu'on a fait le tracé du Bouguen.

Nous terminerons ce mémoire par la copie de la lettre de Monsieur le Prince de Montbarrey en réponse à l'envoi du projet de la Carrière du Pape [...].

A Cherbourg, le 1er mai 1785. De Caux".

Annexe 2

19712900703Z : Archives Départementales, Finistère

19702900910Z : Archives Départementales, Finistère

19702900911Z : Archives Départementales, Finistère

19702900912Z : Archives Départementales, Finistère

19702900989Z : Archives Départementales, Finistère

20062904930NUCA : Archives Départementales, Finistère

20062904931NUCA : Archives Départementales, Finistère

20062904932NUCA : Archives Départementales, Finistère

20082909410NUC : Archives municipales et communautaires, Brest, 2Fi05167.

Illustrations



Vue du fond du vallon du Moulin à poudre, U.S. Army Signal Corps, septembre 1944.
On distingue le mur crénelé
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest
Métropole Océane, Phot.
Guillaume (retouche) Lécuillier,
Autr. U.S. Army Signal Corps
IVR53_20082909410NUC



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904949NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904948NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904950NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904953NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904956NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : casemate allemande pour canon de 47 mm antichars intégrée dans le mur défensif de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904959NUCA

Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904951NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904954NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904957NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904960NUCA

Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904952NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904955NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : casemate allemande pour canon de 47 mm antichars intégrée dans le mur défensif de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904958NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904961NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904962NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904963NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904964NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904965NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904966NUCA



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904967NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Fortifications d'agglomération de Brest (IA29001751) Bretagne, Finistère, Brest

Casemate S.K. pour canon antichars de 3,7 cm Pak 34 (B 10), rue du Derrière le gymnase Sainte-Anne, Moulin à poudre, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002197) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, rue du Derrière le gymnase Sainte-Anne, Moulin à poudre

Corps de garde, rue du Moulin à poudre (Brest) (IA29002204) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre

Fortification d'agglomération : bastion, Le Menès, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002201) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, Le Menès

Fortification d'agglomération : fossé sec, sous le collège Sainte-Anne, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002202) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, Sous le collège Sainte-Anne

Fortification d'agglomération : front bastionné, le Bouguen (Brest) (IA29001754) Bretagne, Finistère, Brest, le Bouguen

Fortification d'agglomération : front bastionné, Quéliverzan (Brest) (IA29001755) Bretagne, Finistère, Brest, Quéliverzan

Fortification d'agglomération : front bastionné dit "nouvelle enceinte", l'Harteloire, Quartier intra-muros de la rive gauche (Brest) (IA29004690) Bretagne, Finistère, Brest, Quartier intra-murs de la rive gauche, l' Harteloire

Fortification d'agglomération : galerie de communication entre la porte de la Brasserie et le bastion du Menès, rue du Moulin à poudre, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002200) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre

Front bastionné puis promenade dit Cours Dajot (Brest) (IA29002203) Bretagne, Finistère, Brest, , , Cours Dajot

Ouvrage avancé dit "Lunettes des Fédérés", L'Harteloire (Brest) (IA29004693) Bretagne, Finistère, Brest, , L'Harteloire

Porte du corps de place, puis de Penfeld ou du Bouguen (tournée vers la ville) (Brest) (IA29001828) Bretagne, Finistère, Brest, le Bouguen

Porte du Moulin à poudre puis porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre (Brest) (IA29004685) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne



Vue du fond du vallon du Moulin à poudre, U.S. Army Signal Corps, septembre 1944. On distingue le mur crénelé

Référence du document reproduit :

• **Photographie**

Fi. Documents Figurés. 2 Fi. Photographies : format inférieur à 24x30 cm. Photographie, 2e quart 20e siècle, septembre 1944 (bataille de Brest).

Archives municipales et communautaires de Brest : 2Fi05167

IVR53_20082909410NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Auteur de l'illustration : Guillaume (retouche) Lécuillier

Auteur du document reproduit : U.S. Army Signal Corps

Date de prise de vue : 1944

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904949NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904948NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904950NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904951NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904952NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904953NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904954NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904955NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904956NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904957NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : casemate allemande pour canon de 47 mm antichars intégrée dans le mur défensif de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904958NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : casemate allemande pour canon de 47 mm antichars intégrée dans le mur défensif de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904959NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

Date de prise de vue : 2006

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904960NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904961NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904962NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904963NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904964NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904965NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904966NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges des fortifications d'agglomération de Brest au Moulin à poudre : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie

IVR53_20062904967NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation